



Saluer les personnes de son environnement

Constat et enjeux :

Dans la vie associative, comme dans la vie de tous les jours, il convient de saluer son environnement par l'utilisation de formules de politesse telles que « bonjour », « merci », « au revoir ».

Tout comme il existe des règles du jeu, il existe des règles de savoir-vivre, de respect et de politesse dans le football, même si elles ne sont pas écrites : saluer ses adversaires, respecter l'arbitre et ses décisions, ne pas se battre, avoir un langage correct, ne pas insulter ses adversaires ou ses coéquipiers, accepter la défaite, aider un joueur à se relever, féliciter ses adversaires s'ils ont gagné...

Se saluer mutuellement avec respect permet d'entretenir de bonnes relations avec ceux qui nous entourent et favorise l'échange et la communication.



Pas d'insultes !!

Quelques consignes :

- Lorsque j'arrive sur le terrain, je viens serrer la main de mes éducateurs et de tous mes camarades avant de prendre un ballon et jouer.
- Je sers la main en regardant la personne droit dans les yeux, ce qui prouve mon respect, ma franchise et ma sincérité.
- Je dois distinguer les codes utilisés avec mes camarades (« Check ») de ceux qu'il convient d'employer avec les adultes (éducateurs, parents, arbitres).
- Je salue également les autres personnes que je croise autour du terrain (parents,...).
- Je dis: "S'il te plaît" et "Merci" à chaque fois que je demande un service à quelqu'un (ex: demander un ballon, aller aux toilettes, demander un chasuble...)
- J'utilise un langage poli et sans insulte envers chaque personne à qui je parle, et cela en toute circonstance.
- Je respecte bien le protocole d'avant et fin de match en serrant la main des adversaires, des arbitres et des éducateurs, et cela même si je suis très déçu d'avoir perdu.
- Lorsque je quitte mon entraînement ou mon match, je n'oublie pas de dire "au revoir" à mes éducateurs, à mes camarades et à toute autre personne que je croise.

THÈME
ENGAGEMENT CITOYEN

FAIRE ADOPTER UN COMPORTEMENT EXEMPLAIRE 2.20